

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Jardins mis à disposition
Au parc Rosset-Bressand

Facturation des consommations
d'eau

L'an deux mille treize, le 11 juin, le Conseil Municipal de la commune de Revel-Tourdan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame DEZARNAUD Sylvie, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : quinze

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2013

Présents : DEZARNAUD S - BAGNIS A - BOUVERET M - ROUX G (procuration de FINAND F) - BRUCHON D - ALLIGIER JC - ARGOUD Y - BALLESTA P - COZ L - LAMBERT C - OKOUMOUCHIAN G - PINGET MC - POIPY L

Absents (excusés) : FINAND F - MAGNAT A

Délibération 2013.027

Madame le maire rappelle que des parcelles de terrain dans le parc communal Rosset-Bressand ont été mises à disposition de particuliers pour qu'ils puissent temporairement faire leur jardin.

Cette décision a été prise dans le but d'entretenir ces parcelles en attendant qu'un aménagement global du parc soit réalisé par la commune.

Les bénéficiaires utilisent l'eau de la commune.

Madame le Maire propose de facturer la consommation d'eau à chaque bénéficiaire de parcelle de jardin, un compteur ayant été installé.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré,

décide à l'unanimité de facturer à chaque bénéficiaire de parcelle de jardin, la consommation d'eau utilisée, sur la base du tarif qui a été facturé à la commune par le syndicat des eaux Dolon Varèze,

soit pour l'année 2013

pour la partie eau

1,126 € HT – tarif de base par m3 consommé

0,064 € HT – au titre de la préservation des ressources en eau, par m3 consommé

0,28 € HT – au titre de la lutte contre la pollution, par m3 consommé

pour la partie assainissement

1,12 € HT – tarif de base par m3 consommé

0,15 € HT – au titre de la modernisation des réseaux de collecte, par m3 consommé

Pour copie certifiée conforme
Le 28 Juin 2013

Le Maire,
Sylvie DEZARNAUD



SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

- 5 JUIL. 2013